



# Les Amis de Saint-Victor

## Adhésion

**L'adhésion est nominative et annuelle ( date à date )**  
L'adhésion à l'association donne le droit de participer et de voter à l'assemblée générale de l'association.

**Montant de la cotisation : 20 €**

En adhérant à l'association ou en devenant mécène (à partir de 1500€ de don), vous bénéficiez :

- **D'une déduction fiscale de 66% de vos dons**  
(réduction d'impôt sur le revenu dans la limite de 20% du revenu imposable, reportable sur cinq ans en cas de dépassement de ce plafond). Un reçu fiscal est systématiquement adressé.
- **Du tarif privilège sur tous les concerts** produits par l'association.
- **D'invitations** aux vernissages des expositions, ainsi qu'à des événements privatisés.
- De **places réservées** lors des concerts.
- D'une **information privilégiée** sur tous nos événements (newsletter, plaquettes, dossiers de presse)

-----  
Nom -----  
Prénom -----  
Adresse -----  
  
Code postal ----- Ville -----  
Pays -----  
Tél. -----  
Email -----  
  
Date        /        / -----

Je joins un chèque de ----- € à l'ordre de l'Association Les Amis de Saint-Victor

Signature